

Plan d'économies du budget de l'Etat : Nexem dénonce l'impact délétère sur le secteur de la solidarité

Paris, le 26 février 2024 - Dans le cadre de son plan d'économies de 10 milliards d'euros, le gouvernement a annoncé une série de coupes budgétaires qui touche notamment les secteurs de la solidarité, de la santé, du logement, de la protection judiciaire de la jeunesse et la protection juridique des majeurs. Nexem dénonce l'impact de ces économies sur le secteur de la solidarité, déjà en proie à une crise profonde.

Dimanche 18 février, le ministre de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, Bruno Le Maire, annonçait un plan d'économies de 10 milliards d'euros « exclusivement sur le budget de l'Etat », justifié par la baisse des prévisions de croissance, 1% du PIB versus 1,4%. Le détail de ces économies a été précisé par décret le 21 février.

11 000
établissements
et services

330 000
salariés

Le budget du secteur des solidarités a été ainsi impacté à plusieurs niveaux, dont :

- 50 millions d'économies pour l'inclusion sociale et la protection des personnes (dont une partie concerne la protection juridique des majeurs)
- 230 millions d'économies dans le champ du handicap, notamment pour le financement de l'AAH, de l'emploi accompagné ou de l'aide au poste en ESAT
- 300 millions d'économies pour les aides au logement en grande partie dédiées au financement des APL
- 38 millions d'euros d'économies pour la protection judiciaire de la jeunesse
- 115 millions d'euros d'économies dans le secteur de l'immigration et de l'asile dont une partie importante dédiée au financement des dispositifs nationaux d'accueil (DNA)

Ces annonces arrivent dans un contexte où la prise en charge des plus fragiles représente pourtant un fort enjeu pour le pays. Notre politique de solidarité nationale se devant d'être à la hauteur des besoins de nos 10 millions de concitoyens vulnérables.

Le décret ne précise pas à ce jour si les financements des gestionnaires d'établissements et services seront directement impactés. Toutefois, **Nexem s'inquiète des conséquences que ces restrictions auront sur les personnes accompagnées et les professionnels du secteur social et médico-social.**

« Ces coupes budgétaires sont un nouveau coup de massue pour le secteur de la solidarité à bout de souffle qui pâtit déjà de financements insuffisants. Le gouvernement va aggraver les difficultés que connaissent les professionnels de l'action sociale et médico-sociale. Nous dénonçons ces mesures et appelons les pouvoirs publics à agir pour la sauvegarde du secteur. Et nous continuerons à nous battre afin d'obtenir des financements à la hauteur des enjeux et des besoins », déclare **Alain Raoul, président de Nexem.**



Contacts presse

Nexem

Ségolène Fourault

Tél. : 07 87 52 19 38

Email : s.fourault@nexem.fr

Agence Epoka

Lucie Fortin

Tél. : 06 19 68 70 18

Email : l.fortin@epoka.fr

Nexem est la principale organisation professionnelle des employeurs associatifs du secteur social, médico-social et sanitaire. Elle représente **plus de 11 000 établissements et services** employant plus de **330 000 professionnels** dans cinq champs d'activité : **le handicap, la protection de l'enfance, l'autonomie des personnes âgées, la protection juridique des majeurs et la lutte contre les exclusions.**

Nexem entend faire évoluer la fonction employeur pour mieux répondre aux attentes des personnes accueillies et accompagnées dans les établissements et services. Son ambition : **promouvoir le modèle associatif** comme une réponse efficace à l'accompagnement des plus fragiles, **au service d'une société inclusive.**

Retrouvez toutes nos informations sur nexem.fr/

Suivez-nous sur : [LinkedIn](#) ; [Twitter @Nexem_actu](#) ; [Facebook](#)

11 000
établissements
et services

330 000
salariés